

---

H-France Salon

Volume 11, Issue 17, #1

## **The French Revolution Abroad – La Révolution Française à l'étranger Introduction**

**Annie Jourdan  
University of Amsterdam**

Pourquoi consacrer une section de ce Salon à 'la Révolution française à l'étranger', si ce n'est par choix purement personnel ? Un choix lui-même déterminé par ma position de Française ayant vécu la plupart du temps hors de son pays natal. Quand, en 1987, j'ai commencé à travailler sur la Révolution française, c'était en vérité parce que je m'interrogeais sur cette spécificité française qu'est la République – par contraste avec la Hollande où je vivais. Pourquoi une république avec un R majuscule, et pourquoi pas un royaume, comme aux Pays-Bas ou en Angleterre ? D'où venait cette forme de gouvernement ? D'une chose à l'autre, j'en suis venue à étudier la Révolution française, avec toujours en contrepoint le modèle du pays où je résidais. Peu à peu s'y sont ajoutées d'autres études de cas, telles la Suisse et l'Italie. Désormais, on peut dire que j'aurai consacré ma vie à chercher une réponse à ces interrogations, et ce, même quand je publiais des ouvrages sur Napoléon, qui constituaient une suite logique et chronologique à mes recherches initiales.

Cette étrange position 'binationale' m'a conduite tout naturellement à l'histoire transnationale ou à l'histoire croisée – et à des questionnements que n'ont pas forcément les historiens de l'Hexagone. De là ma thèse sur *Les monuments de la Révolution* (Champion, 1997), inspirée par une curiosité, née du contraste flagrant entre un pays monarchique et son espace public personnifié et un pays républicain et ses statues monumentales allégoriques. Quelles conclusions en tirer sur l'essence même de la République française et sur son origine ? C'était le premier pas vers une histoire comparée des révolutions, plus explicite et mieux assumée. A l'époque, je ne savais même pas que les Pays-Bas avaient eux aussi connu une révolution avant et après celle de la France (1780-1787 et 1795-1806). J'ignorais également, par quelle bizarre ironie du sort cette ancienne république, vieille de trois siècles, était devenue en 1814-1815 une monarchie constitutionnelle, conséquence inattendue de l'impérialisme napoléonien. Comme le rappelle ici Matthijs Lok, dans ces années-là, deux événements historiques seulement valaient la peine qu'on y consacre des chaires et des études universitaires : le Siècle d'Or au 17<sup>e</sup> siècle et la Révolte des Pays-Bas contre l'Espagne (1568-1648), censée être à l'origine de la nation hollandaise – et de la dynastie d'Orange.<sup>1</sup> Si l'on excepte la Seconde Guerre mondiale, le reste était quasiment passé sous silence. Le changement se fit dans les années 1990. Entre-temps, l'histoire politique et culturelle battait son plein et le passé batave

---

<sup>1</sup> A l'époque de la République des Provinces-Unies, la famille d'Orange était à la tête de l'exécutif. Le prince d'Orange était simplement capitaine général des armées. La monarchie a été créée par Napoléon en 1806-1810 avec son frère Louis pour souverain. Sous l'impulsion de l'Angleterre et grâce à ce précédent, Guillaume d'Orange s'est imposé en 1814 – au détriment de Louis Bonaparte, qui aurait bien voulu revenir sur le trône, et de la république, perçue désormais comme facteur de troubles et d'inertie.

fut peu à peu ressuscité, grâce notamment aux historiens amstellodamois, dont parle Lok.<sup>2</sup> En Italie, des travaux novateurs virent également le jour, sous la plume, entre autres, d'Anna-Maria Rao, qui s'interrogeait sur la nature des échanges entre Français et Italiens à l'époque révolutionnaire et napoléonienne, tandis que d'autres auteurs repensaient la place de la Révolution française dans l'élaboration de l'unité italienne, ainsi que le signale à juste titre la contribution de Paolo Conte. En Suisse, le roman national qui avait effacé tout souvenir de la République helvétique commençait là aussi à s'effiloche, grâce à des historiens comme Andreas Holenstein, Andreas Wurgler ou Irene Hermann. En Allemagne, chose impensable quelques années auparavant, Thomas Nipperdey datait la naissance de l'Allemagne moderne du Premier Empire français, quand il écrivait : « Au début était Napoléon... ». Peu à peu en effet, se désagrègea le roman national des divers pays européens, qui avaient jusque-là nié qu'une influence étrangère quelconque ait pu jouer un rôle dans leur histoire. En France même, et sous l'impulsion de Jacques Godechot (*La Grande Nation*, 1956), les historiens de la Révolution valorisaient à l'inverse l'impact de 1789 sur le monde et n'accordaient aucune importance véritable à la Révolution américaine, perçue encore comme un événement strictement politique – sur l'exemple de Hannah Arendt – et non social, juridique et culturel. Sur ce point, au moins, marxistes et révisionnistes s'accordaient. Seule la France avait connu une grande Révolution, dont l'impact avait été universel. C'était là le roman national français. De révolutionnaires américains ou européens, il était à peine question. Comme si tout était né en France ! Pourtant, et l'on ne saurait trop le dire et le redire, c'est bien aux Etats-Unis qu'ont été écrites les premières déclarations des droits de l'homme et qu'a été rédigée une première constitution républicaine. C'est bien des Etats-Unis que provient l'impulsion révolutionnaire, ainsi qu'en témoigne la campagne de propagande menée en Europe par John Adams, Benjamin Franklin, Filippo Mattei ou Thomas Jefferson, pour ne citer qu'eux, et qui donna naissance au mouvement patriote néerlandais (1781-1787) ! Et puis, que dire justement de ces patriotes hollandais, chassés de leur pays par les troupes prussiennes qui se pressent à Paris et importunent La Fayette, le duc d'Orléans, voire Louis XVI, dans l'espoir que la France les aide à rentrer au pays et à poursuivre leur révolution ! Une fois faites ces découvertes, plus question d'aborder la Révolution française sous un angle exclusivement franco-français ! Tout devient plus difficile, et plus intéressant. Mais non moins problématique, car comment mesurer l'impact des influences ? Comment évaluer les échanges, les interactions, les conséquences ? Comment interpréter les différences et les affinités ? Et qu'en est-il des originalités ?<sup>3</sup>

Les correspondances des protagonistes fournissent quelques éléments de réponse,<sup>4</sup> de même que les discussions à la tribune, où l'on voit les représentants se référer à tel ou tel précédent

---

<sup>2</sup> Ce courant, initié par Jacques (Jacob) Presser, auteur d'un *Napoléon. Histoire et Légende* (1946), très démythifiant n'est pas proprement une école. C'est une qualification que se donnent les historiens de l'Université d'Amsterdam, pour se distinguer des autres. Voir la contribution de Matthijs Lok.

<sup>3</sup> On peut aussi traiter le sujet comme l'ont fait Suzanne Desan, Lynn Hunt et William Max Nelson (eds.) dans *The French Revolution in Global Perspective*, Cornell University Press, 2013.

<sup>4</sup> Hélas, une grande partie des journaux intimes et des correspondances a été à une date ou à une autre détruite par leurs auteurs. C'est le lot des documents révolutionnaires où le contexte mouvementé pousse les acteurs à cacher ou à nier leur engagement antérieur. Les papiers des sections et des clubs sont fragmentaires pour la même raison.

pour s'en inspirer ou le critiquer.<sup>5</sup> Faute de preuves tangibles, une analyse des textes constitutionnels et des institutions procure d'autres indications – à condition de comparer le texte-souche avec celui qui vient après. L'histoire transnationale n'est donc pas de tout repos. Elle nécessite un travail considérable et un plurilinguisme certain. Car on ne connaîtra pas le patriotisme hollandais, suisse, allemand ou italien, si on n'a accès qu'à des textes en français, visant à convaincre les représentants de la France de telle ou telle priorité, et non à reproduire la véritable pensée des protagonistes. Ces deux exigences, travail long et pénible et plurilinguisme, sont des obstacles de poids pour les étudiants, qui ont de moins en moins de temps pour écrire leur thèse et pas assez de connaissances linguistiques pour travailler dans les archives des pays impliqués ou à partir d'ouvrages de première main et qui se baseront le plus souvent sur des ouvrages écrits en anglais ou en français, et non sur des sources originales, ce qui les condamne à un certain conformisme.

Outre le questionnement sur les interactions et les échanges qui nécessite une approche polycentrée, l'histoire transnationale devrait s'interroger sur les processus révolutionnaires et se demander pour quelles raisons ils diffèrent les uns des autres.<sup>6</sup> Ce qui implique que doivent aussi être connus les cultures ou les héritages, les conjonctures et les structures. Un pays encore traumatisé par les guerres de religion réagira différemment d'un pays pacifié depuis longtemps. De même, la tradition de tolérance de l'un n'est pas celle de l'autre, tandis que les résistances à la révolution influent forcément sur le cours d'une révolution. Plus les résistances sont féroces, plus la répression officielle est sévère, et plus il y a des abus et des horreurs.<sup>7</sup> Du coup, il importe également de prendre en considération les actes des opposants au nouvel état des choses. Aspect un peu trop négligé jusqu'ici par les historiens pro-révolution, tandis que leurs adversaires amplifient à l'inverse les souffrances infligées aux contre-révolutionnaires – n'auraient-ils donc rien fait pour mériter leur triste sort ? Bien des violences révolutionnaires proviennent de cet état de fait. Et à mieux examiner les bouleversements des Etats-Unis ou des pays européens des années 1775-1806, on s'apercevra que chaque révolution provoque des divisions intestines si féroces qu'elles aboutissent à des violences comparables et à une coercition pas si dissemblable. Certes, les formes et les intensités de ces violences diffèrent selon les pays, mais elles sont curieusement similaires quant au fond : il s'agit d'éliminer l'ennemi ! Qu'il soit loyaliste ou patriote aux Etats-Unis ; orangiste ou patriote dans les Provinces-Unies ; royaliste ou jacobin en Italie ; républicain traditionnel ou républicain nouveau en Suisse. De ce point de vue, l'histoire des révolutions n'est pas encore écrite. N'en déplaise à ceux pour qui la Révolution est morte et enterrée !<sup>8</sup> Il y a aussi ceux qui craignent que l'histoire transnationale n'ébranle la Révolution française de son piédestal. Reconnaître la spécificité des autres révolutions qui lui sont contemporaines

---

<sup>5</sup> J'en ai donné plusieurs exemples dans *La Révolution batave entre la France et l'Amérique*, Rennes, 2008.

<sup>6</sup> Voir notamment les critiques de David A. Bell, « Questioning the Global Turn: The Case of the French Revolution », *French Historical Studies*, 37, 1, Winter 2014, p.1-24. Dans un chapitre à paraître, Bell propose une approche intéressante pour analyser les causalités : « The Atlantic Revolutions », in : *Waves of Revolutions*, David Motadel (ed.), CUP, 2019.

<sup>7</sup> C'est ce que je constate dans mon dernier livre, *Nouvelle histoire de la Révolution*, Flammarion, 2018.

<sup>8</sup> Patrice Gueniffey, qui prend ses rêves pour la réalité, voudrait qu'on en finisse avec cette satanée Révolution – fondatrice du 'parlementarisme' honni du poulain de François Furet. Voir son compte-rendu sur mon dernier livre : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/une-chronique-de-patrice-gueniffey-un-clou-de-plus-dans-le-cercueil-de-la-revolution/>

serait nier son exceptionnalité ! Du coup, il importe aussi de comprendre et d'expliquer pourquoi c'est la Révolution française qui prédomine dans l'inconscient collectif, et non les autres. D'une part, c'est évidemment le résultat du roman national particulier à chaque pays – qui a jeté un voile sur les événements, les dissensions et les violences qui ont marqué leur propre révolution. Hollandais, Italiens ou Suisses n'auraient jamais voulu d'une révolution radicale, qui renverserait le vieil ordre des choses. Elle leur aurait été imposée par la France. La discorde civile ne serait donc pas due aux nationaux, mais aux méchants Français. C'est un peu simpliste, mais, durant deux siècles au moins, redorer le blason national était à ce prix. D'autre part, il est certain que par sa démographie et son dynamisme, la France a eu beaucoup d'impact à l'époque sur les pays voisins. Dès 1789, une légion de visiteurs étrangers se précipitent à Paris pour examiner de près la marche des événements et publient pour certains leur témoignage. Tel le pédagogue allemand Joachim Campe dans ses *Briefe aus Paris*. Par la grâce de ses factions nombreuses et énergiques, la France est également allée plus loin que n'avait pu le faire l'Amérique – où la révolte de Shays de 1786 a vite fait rétrograder les politiques, qui se sont empressés de revenir sur les promesses de liberté et d'égalité de 1776. La constitution de 1787 s'en ressent.

La guerre extérieure, surtout, où se sont affrontées durant des années les grandes puissances européennes, a eu des conséquences importantes et inattendues – ou plutôt les victoires, qui ont permis aux Hollandais de poursuivre leur révolution avortée des années 1780; aux Italiens d'en commencer une ; et aux Suisses d'accomplir leur rêve d'une refonte de la confédération. La Belgique s'est vue annexée, de même que la Rhénanie, après une brève expérience républicaine au printemps 1793 et en septembre 1797.<sup>9</sup> C'est ainsi que la Révolution française a dépassé ses frontières, exporté ses idéaux – et, dans le même temps, renfloué les caisses de l'Etat. Rien de tel aux Etats-Unis, qui ne sont pas parvenus à conquérir le Canada, même pas en 1812, et qui, peu à peu, ont opté pour l'isolationnisme (doctrine Monroe, 1823).<sup>10</sup> Mais que la France ait exporté ses idéaux ne veut pas dire qu'ils se sont imposés tels quels dans les pays conquis ! De nombreuses études ont désormais démontré qu'il y a eu des arrangements, des tractations, des emprunts et des rejets. Ce qui unissait les patriotes de tous bords, c'était avant tout le désir d'une représentation politique réelle et d'une fiscalité équitable. Pour le reste, ils divergeaient et se déchiraient sur les droits de l'homme,<sup>11</sup> la démocratie, les institutions, et la constitution, même si s'est irrésistiblement imposée l'idée de droits de l'homme, de constitution écrite et de démocratie représentative. Enfin, plus que les autres, la Révolution française a voulu être un exemple à suivre pour le monde entier. Elle a aspiré à l'universalité non seulement en proclamant les droits universels de l'homme, mais encore en incorporant les étrangers, leurs projets et, parfois, leur territoire au sein de la République.<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup> Grâce à Custine, une première révolution eut lieu en Rhénanie, à Mayence entre mars et juillet 1793. Comme dans le Brabant néerlandais, des élections eurent lieu et des institutions furent créées. Les revers de l'armée française mirent fin à cette expérience démocratique. Une deuxième vit le jour avec les victoires françaises de 1796-1797. Le général Hoche désirait y créer une République cisrhénane, sur le modèle de la Cisalpine de Bonaparte. Sa mort réduisit à néant ce beau projet. Divisée en quatre départements, la région fut incorporée à la France.

<sup>10</sup> Par deux fois, pourtant, les Etats-Unis ont essayé de conquérir et de révolutionner le Canada.

<sup>11</sup> Pour exemple, les Hollandais se querellaient sur ce que signifiait le bonheur ! Faute de définition convenable, ils omirent de l'inclure dans leurs principes fondamentaux.

<sup>12</sup> Voir l'article de Suzanne Desan, « Foreigners, Cosmopolitanism and French Revolutionary Universalism », in Desan, Hunt & Nelson (eds), p.86-100. Mais on oublie trop souvent de dire

Ce qui précède explique en quelque sorte pourquoi cette section est consacrée à la Révolution française à l'étranger et, parallèlement, constitue un plaidoyer pour une histoire transnationale ou une histoire croisée des révolutions. Les contributeurs de cette section n'ont pas forcément le même point de vue qu'une citoyenne 'binationale' et, surtout, ils ont chacun compris leur tâche différemment. Tous les quatre en tout cas s'interrogent sur leur spécialisme ; sur la situation actuelle propre à leur pays et sur le futur de la Révolution. Paolo Conte, chercheur à l'Université Basilicate et chercheur associé à l'IHRF, a d'abord travaillé sur les patriotes italiens et se concentre actuellement sur les émigrés italiens sous Napoléon (1802-1821), ce qui devrait lui permettre d'appréhender l'impact de la période napoléonienne sur l'histoire italienne – non plus comme le résultat d'une expansion armée, mais en tant que circulation des hommes et des idées.<sup>13</sup> Matthijs Lok, maître de conférences à l'Université d'Amsterdam, a écrit une thèse sur les girouettes françaises et néerlandaises de la Restauration. Ses recherches englobent la Révolution, sans pour autant être totalement révolutionnaires. Elles illustrent bien la tendance actuelle en faveur de nouveaux sujets ou de vastes thématiques, que ce soit les politiques de l'oubli ; le problème de la modération et du radicalisme ou de l'opposition politique. Anna Karla, maître de conférences à l'Université de Cologne, a consacré sa thèse aux mémoires écrits par des révolutionnaires français sous la Restauration, mais a dû opter pour un autre sujet dans le cadre de son habilitation. En effet, les post-doctorants allemands sont incités à se diversifier et à opter pour une thématique plus large, s'ils veulent entreprendre une carrière universitaire. Une évolution peu propice à créer de véritables spécialistes. Rafe Blaufarb, professeur et directeur de l'Institut des Etudes napoléoniennes à la Florida State University, et dont les travaux sont bien connus des abonnés de H-France,<sup>14</sup> constate en effet une tendance similaire dans les universités américaines. Les grands thèmes ont ainsi remplacé les études pointillistes sur la Révolution française elle-même. Ce qui impliquerait que son histoire est bel et bien achevée, alors que nombre d'aspects en sont encore méconnus.<sup>15</sup> La tendance, étant à la répétition plutôt qu'à l'innovation. Certes, des thèmes essentiels sont abordés, tels que le genre ; l'esclavage ; le colonialisme ; la prostitution ; le commerce ; la propriété. Mais plus fréquentes sont les recherches transatlantiques, celles qui dépassent le cadre 'national' et qui participent de l'histoire globale, un raz de marée qui a progressivement tout renversé sur son passage. Le cadre spatial n'est donc plus le même et, temporellement, tout a également changé. Matthijs Lok et Anna Karla le signalent à juste titre. Le *Sattelzeit* (1750-1850) de Reinhardt Kosseleck a plus que jamais le vent en poupe. L'histoire atlantique ne leur donnera pas tort : les révolutions après tout se poursuivent bien au-delà de 1815 et ne se terminent pas avec le Printemps des peuples de 1848 ! Blaufarb signale parallèlement une ghettoïsation parmi ce qui reste d'études révolutionnaires. Chacun œuvrerait dans sa bulle, sans se soucier d'autrui.

---

que les Etats-Unis étaient eux aussi persuadés de l'exemplarité universelle de leur révolution. Ils n'eurent pas les moyens de leur ambition.

<sup>13</sup> Quelle différence entre cette approche et celle du colloque de 1968, *Occupants, occupés (1792-1815)*, Bruxelles, 1969 !.

<sup>14</sup> Notamment, *The Great Demarcation. The French Revolution and the Invention of Property*, OUP, 2016.

<sup>15</sup> Pour exemple, on a peu de biographies récentes de personnages prééminents, tels que Barère ou Brissot. Celles qui leur ont été consacrées par des historiens anglo-américains sont quelque peu datées. On sait peu de choses sur le Comité de Sûreté générale et les comités en général, ou sur les institutions, notamment judiciaires – malgré les nombreux ouvrages parus sur le Tribunal révolutionnaire. Le seul récent à être original est celui d'Alex Fairfax-Cholmeley, résultat d'une thèse soutenue à la Queen Mary University de Londres.

Et surtout, se concentrerait sur tel ou tel effet de la Révolution sur ceci ou cela. Du coup, il n'y aurait plus d'historiens de la Révolution. Le constat est sans doute exagéré, pour l'instant du moins, car les colloques, les publications collectives, les revues spécialisées réunissent régulièrement les véritables spécialistes d'ici et d'ailleurs.<sup>16</sup> Inversement, dans les rencontres consacrées aux révolutions atlantiques, c'est le grand bazar ! On y parle de tout, et très peu de la Révolution française. Chacun y traite de son dada, sans aucun intérêt pour celui du voisin ; c'est mon impression et mon expérience, confirmées par le colloque « Les origines océaniques des révolutions atlantiques » organisé par Nathan Rosenthal & Clément Thibaud et qui s'est tenu pendant l'été 2018. L'histoire comparée s'y recherche en vain, puisque c'est avant tout l'inventaire de dizaines d'études de cas spécifiques, abordées sous des angles différents. Tout dépend évidemment de la programmation. Une thématique commune, bien délimitée, pourrait à pallier ce défaut. Cela s'est fait antérieurement. Que ce soit sur les déclarations des droits de l'homme ; sur les minorités ; le constitutionalisme ; l'esclavage ; le droit, la codification ou les finances publiques.

Les systèmes universitaires nationaux ne jouent pas un moindre rôle dans le déclin de l'histoire révolutionnaire de la France. Non seulement les subventions régressent et les sciences humaines sont défavorisées au profit des sciences exactes, ce qui décourage les étudiants d'entreprendre des études d'histoire, mais, on l'a dit, les connaissances linguistiques reculent également. Qui lit encore le français en Allemagne, en Hollande ou aux Etats-Unis – sinon, on l'espère, les membres de H-France? Trois des quatre contributeurs remarquent par ailleurs la place croissante accordée à l'histoire du présent et la nécessité pour l'historien de la Révolution de relier le passé au présent, s'il ou elle veut attirer des étudiants et recueillir des subventions. Ce serait la recette miracle. Encore faut-il trouver dans le présent des affinités avec le passé et en prendre conscience. Anna Karla constate ainsi qu'en Allemagne le lien entre les révolutions arabes et la Révolution française ne s'est pas fait, car les premières n'y ont pas eu un véritable écho. Rafe Blaufarb note quant à lui le déclin des études européennes outre-Atlantique et le rejet de tout 'eurocentrisme' – au profit d'un américano-centrisme ? Cela se pourrait, si l'on n'y prend garde. Moins pessimiste et bien que conscient que l'Italie n'est plus la terre promise des historiens, Paolo Conte ne s'inquiète pas outre-mesure et propose de poursuivre les recherches transnationales, en se concentrant plutôt sur les connections et les circulations méditerranéennes. Façon implicite de dire qu'on accorde trop d'attention à l'Atlantique ! Il est vrai que la Méditerranée de Braudel est devenue le parent pauvre de l'histoire transnationale, tandis que sont généralement négligés l'Océan indien et le Pacifique. Proche de Paolo Conte en raison de son optimisme, Matthijs Lok décèle des débouchés certains pour l'historien, qui aborderait des thématiques reliant passé et présent. Le problème évidemment est de savoir quel bénéfice en retirerait l'histoire même de la Révolution française. Etudier sur le long terme une thématique ne permet sûrement pas d'en redécouvrir les racines, d'en analyser le processus, d'en repérer les contradictions et d'en peaufiner les détails. Bref, c'est faire de l'histoire, mais sûrement pas celle de la Révolution française en soi.

Il n'en demeure pas moins que la vogue des révolutions atlantiques devrait par contraste mener à d'intéressantes découvertes ou à des questionnements inédits sur celle de la France,

---

<sup>16</sup> Notamment le congrès *Vertu et politique. Les pratiques des législateurs*, organisé par la Société des Etudes robespierristes ou les *Annales historiques de la Révolution française*, qui poursuivent courageusement la tâche et sans oublier la revue électronique en ligne de l'Institut d'histoire de la Révolution française (IHRF) : lrf.

tandis que l'élargissement aux autres mers et océans promet bien des surprises.<sup>17</sup> Les recherches de Ian Coller sur le monde musulman vont déjà dans ce sens. Reste à expliquer pourquoi il est si important de mieux connaître la Révolution française ou de répondre à la question que se pose Blaufarb: *why does the French Revolution matter* ? Peut-être parce qu'elle est devenue la référence fondatrice – à tort ou à raison, là n'est pas la question – du monde moderne : celle des droits de l'homme et de la constitution écrite, ultime rempart contre les populismes d'extrême-droite et contre les despotismes de tout poil. On peut ici citer Marcel Gauchet qui, dans son dernier livre sur *Robespierre. L'homme qui nous divise le plus* (Gallimard, 2018), conclut que la Révolution n'a toujours pas dit son dernier mot : « La Révolution des droits de l'homme recommence d'une certaine manière, sur un autre mode, non plus en vue de l'instauration de l'ordre politique et social ..., mais en vue du perfectionnement indéfini des rouages de cet ordre ». C'est sans doute vrai. Qui plus est, ce qui se passe actuellement dans le monde où sont régulièrement violés les droits fondamentaux nous rappelle que rien n'est jamais définitivement acquis. L'ordre politique, culturel et social légué par la Révolution court sans cesse le risque d'être modifié dans un sens qui trahit ses idéaux initiaux. Avant même le temps du « perfectionnement indéfini », dès aujourd'hui s'impose à l'historien et au citoyen une vigilance certaine, afin que n'advienne pas dans le futur ce qu'il est advenu dans le passé.<sup>18</sup> C'est en cela qu'est fondamentale la référence à la Révolution française !

Annie Jourdan  
University of Amsterdam

*H-France Salon*

ISSN 2150-4873

Copyright © 2019 by the H-France, all rights reserved.

---

<sup>17</sup> Voir ce que propose Suzanne Desan dans un article très inspirant, « Internationalizing the French Revolution », *French Politics, Culture and Society*, vol.29, no.2, 2011, p.137-160.

<sup>18</sup> Rappelons qu'en Europe, là où les révolutions les avaient introduites, les déclarations des droits de l'homme ont tout simplement disparu de 1799 à 1948 ! Seules furent mentionnées dans les constitutions les libertés positives dont continueraient à jouir les citoyens, tandis qu'était maintenue l'égalité méritocratique. Mais plus question de droits naturels inaliénables et sacrés, jusqu'en 1946 pour la France.